

224C0309  
FR0000060303-DIV06

27 février 2024

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**COVIVIO HOTELS**

(Euronext Paris)

Le 22 février 2024, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'échange simplifiée que la société Covivio envisage de déposer sur les actions de la société COVIVIO HOTELS<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres COVIVIO HOTELS et COVIVIO sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé le 22 février 2024 par la société COVIVIO.